

MASTER 1

DROIT DU NUMÉRIQUE, PARCOURS DROIT PUBLIC

FORMATION EN APPRENTISSAGE

OBJECTIFS

Le **Master 1 Droit du numérique, parcours droit public** est un diplôme ayant pour objectif de former, dès la première année de master, des juristes aptes à répondre aux exigences du monde professionnel sur l'ensemble des enjeux relatifs au droit et à la gouvernance de la société numérique. Il s'agit de la première année du master tubulaire en droit du numérique du département droit public de l'École de droit de la Sorbonne.

Le Master 1 répond à un double enjeu :

- Former des spécialistes aptes à développer et à maîtriser les concepts et les enjeux juridiques de la société des données ;
- Développer des savoir-faire transversaux en droit public et en droit privé en matière de numérique.

La formation prend en compte l'évolution des besoins de ces acteurs, en développant un réseau professionnel aux niveaux national et international, avec l'appui et la participation des promotions précédentes et des partenaires institutionnels du master.

Pour parvenir à former des spécialistes du droit des données à travers une approche transversale, la formation traite, au cours de ses deux années, des sujets au cœur des besoins d'aujourd'hui et de demain, comme, par exemple, le droit et la gouvernance des données, le droit de la protection des données personnelles, le droit et l'éthique de l'intelligence artificielle, l'open data et le droit de la libre circulation des données, les enjeux juridiques de la cybercriminalité et de la cybersécurité, le droit de la blockchain, le droit de l'Internet, le droit des gouvernements ouverts, les enjeux des legaltechs ou encore les enjeux juridiques du cloud computing.

Le **Master 1 Droit du numérique, parcours droit public** s'inscrit dans la modernité, tant par les enseignements qui y sont délivrés que par la possibilité offerte aux étudiants de se spécialiser et mettre en application les connaissances acquises auprès des entreprises et administrations par l'apprentissage et l'alternance.

PROFIL REQUIS

Les étudiants sont sélectionnés selon le processus national d'examen des candidatures. Ils sont titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit. La formation accueille des étudiants motivés ayant un très bon niveau juridique et une appétence pour les enjeux du droit du numérique.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Le diplôme permet d'accéder au **Master 2 Droit des données, des administrations numériques, et des gouvernements ouverts**. Les étudiants ayant suivi les deux années du master seront formés aux principaux emplois juridiques de la société numérique afin de devenir des juristes en droit du numérique dont les compétences sont reconnues dans les secteurs privés et publics.

À l'issue de cette formation sur deux ans, les diplômés rejoignent l'administration, occupent des postes de juriste au sein d'entreprises publiques et privées ou préparent l'examen d'entrée au CRFPA en vue de rejoindre le Barreau.

La recherche d'une coopération entre l'Université et le monde professionnel permet une meilleure insertion des étudiants tout en offrant aux employeurs une réponse efficace et pertinente adaptée à leurs besoins.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :

Du 25 février 2025 au 24 mars 2025

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLES DE LA FORMATION

BOUHADANA Irène – Maître de conférences

GILLES William – Maître de conférences HDR

12, place du Panthéon
Bureau 209 Ligne adresse 1
75231 Paris cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 01 44 07 79 56 / +33 01 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1 Droit du numérique - parcours Droit public							
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation		Session unique	
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue (EC) OUI ou NON	Evaluation terminale dans la période des examens OUI ou NON
Semestre 1							
UE 1 : Enseignements fondamentaux				12	24		
Cours obligatoire	<i>Introduction au droit des données des secteurs publics et privés</i>	33	0	4	8	Oui	Non
Cours obligatoire	<i>Droit et pratique des données des secteurs publics et privés</i>	33	0	4	8	Oui	Non
Cours obligatoire	<i>Le rôle des Etats dans la construction de la société des données</i>	33	0	4	8	Oui	Non
UE 2 : Enseignements d'ouverture				5	6		
Cours obligatoire	<i>Contentieux et gouvernance de l'Internet</i>	24	0	2	2	Oui	Non
Cours obligatoire	<i>Management de l'innovation</i>	12	0	1	1	Oui	Non
Cours obligatoire	<i>Droit de l'open data</i>	24	0	2	3	Oui	Non
Bonifications		-	-	-	-		
Total		159	0		30		
Volume horaire étudiant		159	0				
Semestre 2							
UE 1 : Enseignements de spécialisation				7	14		
Cours obligatoire	<i>Droit et gouvernance numérique des collectivités publiques (I)</i>	33	0	4	8	Oui	Non
Cours obligatoire	<i>Connaissance des réseaux et sécurité</i>	24	0	3	6	Oui	Non
UE 2 : Enseignements de professionnalisation				9	16		
Cours obligatoire	<i>Professionnalisation en droit du numérique et des gouvernements ouverts</i>	24	0	5	9	Oui	Non
Séminaire obligatoire	<i>Communication numérique et réseaux professionnels (I)</i>	0	18	2	3	Oui	Non
Séminaire obligatoire	<i>Langue étrangère (anglais juridique)</i>	0	18	1	3	Oui	Non
Séminaire obligatoire	<i>Grands enjeux du droit du numérique</i>	28	0	1	1	Oui	Non
Bonification		-	-	-	-		
Total		109	36		30		
Volume horaire étudiant		109	36				
Total annuel		268	36		60		
Volume horaire annuel étudiant		268	36				